

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : du mardi 8 octobre 2019, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H30.

Présidence : M. COUTOT

Présents : MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – GIBOULET - JAYET – KALAA - MOINE
– PRUDHON – TAVERDET JP - TRIFIGNY.

La réunion est ouverte à 18h30 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Informations générales :

Au niveau du District :

Prochaine réunion du Comité Directeur du district le lundi 14 octobre 2019. A cette occasion sera présenté le sujet de la rencontre prévisionnelle de l'ensemble des clubs du district, au cours de ces échanges seront abordées des questions d'arbitrage.

Assemblée Générale du district confirmée au samedi 14 décembre 2019, Espace Villon à Vesoul.

Dominique Coutot et Philippe Prudhon participeront le lundi 21 octobre prochain, à une réunion à Dijon, à l'invitation de la CDA de Côte d'Or, pour évoquer les possibilités d'échanges d'arbitres inter districts sur la saison.

A noter que les échanges d'arbitres qui se pratiquaient également avec le District de Haute-Marne n'ont pas été renouvelés, la CDA n'ayant pas reçu de nouvelles de son homologue haut-marnais pour cette saison 19/20.

2. Auditions :

2.1) Régulièrement convoqué, la commission procède à l'audition de **M. Thomas CHANEY** arbitre du groupe D3 du District (club: Traves).

En préambule, il est précisé à l'intéressé qu'il n'a pas été sanctionné par la CDA mais que la commission a souhaité sa convocation suite à une rencontre de U18 dirigée en mai 2019. Les échanges portent sur les faits qui se sont passés au cours de la rencontre et la façon dont Thomas les a perçus et les a gérés, notamment sur le plan disciplinaire.

Il est indiqué à Thomas que la CDA peut l'aider dans ses arbitrages à venir et le faire accompagner par un tuteur lors de son match de reprise prochain.

3. **Courriers reçus :**

- FFF DTA : information/kit de formation de référents en arbitrage
- Journées nationales de l'arbitrage du 8 au 21 octobre 2019: information/débat citoyen autour de l'autorité positive de l'arbitre »
- Omer Altun : candidature Ligue saison 2020/21
- Florian Decailloz : candidature Ligue saison 2020/21
- Redwann Gakrim : candidature Ligue saison 2020/21
- Julien Pétrignet : candidature Ligue saison 2020/21
- Estelle Vaubourg : candidature Ligue saison 2020/21
- Christopher Simonin : courrier abandon candidature arbitre de District
- Jacques Yildiz : souhait d'affectation en qualité d'arbitre assistant spécifique saison 2020/21. La commission enregistre cette candidature et reviendra vers l'intéressé en cours de saison, conformément au règlement intérieur de la CDA.

S'agissant des candidatures reçues au titre de l'arbitrage en ligue, la commission remercie les arbitres pour celles-ci, et les enregistre. La date de limite des candidatures étant fixée au 31 décembre 2019, les modalités de préparation des candidats seront arrêtées début janvier 2020.

4. **Informations sur les dossiers en cours et/ou à traiter :**

- Hicham Benbani : situation suite à réception dossier administratif CDA du District de Belfort-Montbéliard :

La CDA donne un avis favorable à son arrivée au sein de l'effectif d'arbitres de Haute-Saône selon les modalités administratives prévues, notamment en lien avec le lieu de départ en matière de désignations.

Par ailleurs, compte tenu des éléments réceptionnés du district d'origine et de sa non désignation lors de la saison 2018/2019, l'intéressé sera observé lors d'une rencontre de Départementale 3 avant décision d'affectation de groupe (sous réserve de la validation du dossier médical par le médecin du District).

- Florian Decailloz : affectation groupe suite à réception dossier administratif CDA du District du Rhône :

La CDA donne un avis favorable à son arrivée au sein de l'effectif d'arbitres de Haute-Saône.

Par ailleurs, compte tenu des éléments réceptionnés du district d'origine, l'intéressé sera observé lors d'une rencontre de Départementale 2 avant décision définitive d'affectation de groupe (sous réserve de la validation du dossier médical par le médecin du District).

- Carlos Dias : décision du groupe d'affectation suite à examen pratique du 21/09/2019.

Après étude du rapport de l'examineur CDA, l'intéressé est affecté au groupe D2 seniors pour la saison 2019/2020.

- Club de Fontaine-les-Luxeuil : courrier/désignation arbitre N Heller dans groupe appartenance club Haute Lizaine.

Pris note. Transmission à la section désignation, afin de voir si cette situation peut être prise en compte lors des désignations. La CDA rappelle toutefois aux clubs concernés par cette situation que lorsqu'un arbitre est également joueur ou dirigeant dans son club, la déontologie en vigueur lui impose une attitude et un comportement d'arbitre quand il est désigné dans cette fonction, en devant faire abstraction des autres fonctions exercées et qui peuvent se révéler délicates pour les clubs dirigés.

- Lure JS : demande de reconnaissance de M. Bruno Wroblewski en qualité d'arbitre D4 au titre de la saison 19/20.

Avis favorable de la CDA pour sa nomination en qualité d'arbitre D4 compte tenu des éléments apportés.

5. Réception des arbitres nouvellement nommés, pour remise écusson et échanges avec la CDA.

Suite à leurs réussites à l'examen d'arbitre de District, Mesdames Elisa Bavard (Vesoul Fc) et Anne Hugueny (Amance/Corre/Polaincourt) sont reçues par la CDA pour un temps d'échanges et la remise officielle de leur écusson d'arbitre de District.

La commission remercie vivement Mme Charlotte Mangin, dirigeante du club d'Amance-Corre-Polaincourt et M. Clément Pommier, président du club de Vesoul FC pour leur présence, accompagnant leurs arbitres. Cela témoigne de l'importance attachée par les clubs à la fonction, afin de les aider dans leurs premiers pas dans l'arbitrage.

6. Dossiers transmis :

Transmission par le secrétariat :

6-1) Match : Villersexel/Esprels 2 – Vesoul RC du 01/09/19 en D3
Arbitre : Philippe FLORIOT

Non clôture FMI.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-2) Match : Vesoul Fc 3 – Rioz/Etuz/Cussey 3 du 01/09/19 en D2
Arbitre : Serge Morette

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-3) Match : Jasney – Colombe du 01/09/19 en D2

Arbitre : Guillaume Labrosse

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-4) Match : Fc 4 Rivières 3 – Fc 2 Vels 2 du 01/09/19 en D3

Arbitre : Patrick Lacroix

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-5) Match : Lure JS 2 – Jussey du 22/09 /19 en D2

Arbitre : Sébastien Zanella

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-6) Match : Fontaine – Pusey 2 du 29/09 /19 en challenge du District.

Arbitre : Morgan Dufils

Non mentions carton blanc sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6-7) Match : Fc La Romaine – Rioz/Etuz/Cussey 3 du 29/09/19 en challenge du District.

Non mention carton blanc sur feuille de match.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

Transmission par la commission de discipline :

6-8) Match : Jasney – Colombe du 01/09/19 en D2

Arbitre : Guillaume Labrosse

Non mention expulsion sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-9) Match : Fougerolles – Luxeuil du 01/09/19 en D2

Arbitre : Loïc Decailloz

Non mention expulsion sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-10) Match : Vallée Breuchin – Aillevillers du 22/09/19 en D3

Arbitre : Frédéric Adam

Non mention expulsion sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-11) Match : Haute Lizaine 2 – Fc 4 Rivières 2 du 22/09/19 en D1.

Arbitre : Billel Debbiche

Non mention expulsion sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6-12) Match : Fc 4 Rivières – Gr Pays Riolois du 21/09 en U18 D1

Arbitre : Pierre Pétrignet

Sanctions prises à l'encontre de joueurs par la commission de discipline sans rédaction initiale de rapport complémentaire, faisant suite à la mention d'incidents de fin de match portée sur la feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA rappelle à l'ordre l'intéressé. Charge le responsable de la section jeunes arbitres d'une prise de contact afin d'aborder le sujet avec l'intéressé.**

6-13) Match : Vallée Breuchin 2 – Villersexel/Esprels du 28/09 en Challenge du District.

Arbitre : Alexandre BEAUPRETRE

Non mention expulsion sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

Transmis par la commission d'Appel :

6-14) Dossier/Haute Vallée Ognon 2 – Francheville 2 du 07/04 en D3 groupe C

Arbitre : Omer Abdel Zarat

Absence à convocation de la commission d'appel du District pour audition, sans excuse préalable

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement grave et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

7. Absences des arbitres/arbitres excusées après désignations :

7.1 Absences arbitres :

Journée du 31 août – 1^{er} septembre 2019 :

Mété Orhan (Val de Pesmes) **Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)**

Journée du 7 et 8 septembre 2019 :

Néant

Journée du 14 et 15 septembre 2019 :

Jean-Pascal Tellier (Fc 4 Rivières) **Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)**

Journée du 21 et 22 septembre 2019 :

Néant.

Journée du 28 et 29 septembre 2019 :

Néant.

Journée du 05 et 06 octobre 2019 :

Néant.

7.2 Arbitres excusés après date parution désignations :

Journée du 31 août – 1^{er} septembre 2019 :

Cédric Cartiaux (Colombe) **Excuse validée/Non comptabilisée**

Journée du 7 et 8 septembre 2019 :

Omer Altun (Luxeuil) **Application du barème CDA en vigueur**

David Martins (Conflans) **Application du barème CDA en vigueur**

Journée du 14 et 15 septembre 2019 :

Néant

Journée du 21 et 22 septembre 2019 :

Loïc Grosjean (Frotey-Vesoul)	Excuse validée/Non comptabilisée
Onur Unay (As Football club Belfort)	Application du barème CDA en vigueur

Journée du 28 et 29 septembre 2019 :

Jérémy Bouverot (Us Passavant)	Excuse validée/Non comptabilisée
Yannick Crochetet (Vallée Breuchin)	Application du barème CDA en vigueur
Philippe Floriot (Amance/Corre/Pol)	Excuse validée/Non comptabilisée

Journée du 05 et 06 octobre 2019 :

Valère Saradin (Fontaine)	Application du barème CDA en vigueur
---------------------------	---

8. Bilan de la réunion de rentrée des arbitres du vendredi 13 septembre 2019 :

Retour quantitatif :

Groupe D1 :

Arbitres présents : MM. ALTUN – AMIRI – BERNARDIN – BOURAGA – CARTIAUX – CLODORE – CROCHETET – DEBBICHE – FERREIRA – GAKRIM – GIMENEZ – JAMMI – NAJI – SIMONIN.

Arbitre excusé : M. THOMAS.

Groupe D2 :

Arbitres présents ; MM. AMS – BALLAND – BINEN – DECAILLOZ L – DIAS - KADRI – LACROIX – MORETTE – RAIDRON – ROBBE – YILDIZ - ZANELLA

Arbitres excusés : M. LOTSCHER

Groupe AA :

Arbitres présents : MM. BOUVEROT - COURDIER – DANGIEN - DESTENAY – GROS – NORMAND S - TELLIER

Groupe D3 :

Arbitres présents : MM. ADAM – BOILLOT – CHANEY – COURAUD – DALANSY – DE CARVAHLO – DUFILS – DUMARCHE – FLORIOT – GROSJEAN L – GROSJEAN S. – HELLER – LABROSSE – MARTINS – PELCY V – PRINCE - TRONCIN – UNAY – WIDMER.

Arbitres excusés : MM. BEAUPRETRE – MANCASSOLA – ORHAN – PELCY G – PURICELLI – ROUSSEAU – SARADIN – ZARAT.

Arbitres du groupe Jeunes

Arbitres présents : MM. ADAM K – CHABOD – CHAMOIS – DROMARD- JEANNEAU – LAURENT – PETRIGNET – VERNIER.

Arbitre excusés : MM. GIRARD – SCHAD – VAUBOURG

Retour qualitatif :

L'ensemble des membres de la commission s'accorde pour juger cette réunion de rentrée très satisfaisante tant dans le lieu, le format que dans les sujets traités, notamment les travaux en ateliers.

La participation des arbitres a été bonne et ceux-ci se sont montrés intéressés et à l'écoute.

Une unique session de rattrapage est programmée le vendredi 11 octobre 2019 au siège du District à Vesoul, à 18H30.

Une circulaire de convocation a été adressée aux intéressés par courriel avec copie à leur club d'appartenance

9. Retour sur la réunion des observateurs de la CDA du dimanche 15 septembre 2019 :

Réunion jugée positive pour la troisième année d'organisation.

Bilan des observations de la saison 18/19, en terme de respects des consignes données mais aussi de qualité rédactionnelle.

Travaux théoriques sur les lois du jeu et échanges des observateurs sur les méthodes en matinée ; et observation commune d'une rencontre l'après-midi avec le choix d'un arbitre récemment promu dans le groupe D2.

Débriefing en commun de l'arbitre réalisé après le match, puis rédaction par chaque observateur du rapport d'observation en tenant compte des points et conseils abordés en matinée.

Cette observation commune donnera lieu à l'établissement d'un rapport de synthèse commun qui sera envoyé à l'arbitre.

10. Points sur les candidatures d'arbitres de District :

Dossiers de la saison 2018 2019 :

Situation du candidat Arthur AFFLATET (Soing) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Un courriel a été adressé à l'intéressé + copie au club d'appartenance, afin de connaître les disponibilités.

Situation du candidat Clément BOSSI (Fc La Gourgeonne) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Un courriel a été adressé à l'intéressé + copie au club d'appartenance, afin de connaître les disponibilités.

Situation de la candidate Marie KUENY (Jasney) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), la candidate sera accompagnée sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Un courriel a été adressé à l'intéressée + copie au club d'appartenance, afin de connaître les disponibilités.

Situation du candidat Anthony JOURDAIN (Perrouse) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport de l'observateur/examen pratique du 26/05/19, le candidat sera convoqué en début de saison 2019/2020 sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

Un courriel a été adressé à l'intéressé + copie au club d'appartenance, afin de connaître les disponibilités.

Situation du candidat Christopher SIMONIN (Arc Gray) :

La commission prend note du courrier de l'intéressé en date du 04/09/2019 relatif à son retrait de candidature, et annule donc celle-ci.

Candidats nommés arbitres officiels du District :

Elisa BAVARD (Vesoul Fc)
Alexandre BEAUPRETRE (Haute Vallée Ognon)
Florian HÉZARD (Francheville)
Anne HUGUENY (Amance/Corre/Polaincourt)
Angelo NOVELLINO (Pays Minier)
Charles PRINCE (Perrouse)

La CDA les félicite pour cette réussite.

Candidats à convoquer à l'examen pratique :

Emrullah BELEN (Lure Sporting)
Chiara NOVELLINO (Pays Minier)

Sessions de formation initiale à l'arbitrage (FIA) des 11-12 ; 18-19 et 25 -26 octobre 2019 :

Candidats inscrits :

Antoine CREVOISIER (Magny-Vernois)
Damien GUETTAR (Lure Sporting)
Yacine OUSEMGANE (Lure Sporting)

La CDA prend connaissance de la liste des candidats inscrits à la formation initiale d'arbitre ci-dessus.

A cet égard, compte tenu du faible nombre de candidats, ne permettant pas de proposer une formation pédagogique et pratique de qualité (travaux en ateliers et sur le terrain notamment), la CDA est au regret de reporter cette formation à une date à fixer après le 15 décembre 2019 (date statutaire de recensement des candidatures au titre de la saison 19/20).

Les candidatures restent enregistrées, les candidats seront informés des nouvelles dates dès que celles-ci seront connues.

11. Finalisation définitive des groupes d'arbitres de la saison 2019/2020 :

La commission prend connaissance de la composition des groupes d'arbitres adultes et jeunes, remise à jour après les renouvellements réceptionnés.
Après un large échange sur le sujet, la CDA ne décide aucune modification à la composition de ces groupes.

Afin de pouvoir palier à d'éventuelles indisponibilités ou difficultés de désignations, la CDA décide la nomination d'arbitres réservistes, qui restent affectés à leur groupe d'origine mais pourront officier sur des rencontres de niveau supérieur en tant que de besoin (les arbitres concernés seront observés dans leur groupe initial).

Sont désignés réservistes du groupe 2, les arbitres du groupe D3 ci-après :

Carlos DE CARVALHO
Guillaume LABROSSE

Est désigné réserviste du groupe 1, l'arbitre du groupe D2 ci-après :

Dorian ROBBE

12. Finalisation de la date du stage annuel hiver 2019/2020 :

Après un large échange sur le sujet, la commission confirme la tenue d'un stage hivernal de mi-saison, sur une journée entière.

Un format « 9H00 / 17H00 » sera étudié, et un lieu sera à rechercher afin de permettre des travaux par petits groupes, le déroulement d'une activité physique et le déjeuner à prendre sur place ou à proximité.

La date du DIMANCHE 19 JANVIER 2020 sur la journée entière est arrêtée pour ce stage. MM. les arbitres sont pris d'en prendre note dès à présent.

13. Session de formations des arbitres assistants officiels et bénévoles :

Ainsi que cela a déjà pu se pratiquer à plusieurs reprises, la CDA souhaite organiser deux sessions de perfectionnement à l'attention des arbitres assistants (AA) officiels mais aussi bénévoles des clubs du District.

Ces sessions, d'une durée de 3 heures environ, comprendront une partie théorique puis pratique, et devront avoir un sens ludique d'apprentissage.

Après échanges sur le sujet, il sera proposé aux clubs de Rioz d'accueillir une session le vendredi 8 Novembre 2019 en soirée (19H à 22H) et au club de Lure d'accueillir la même session en matinée, le samedi 9 Novembre 2019 (9H à 12H).

Une partie conviviale prise en charge par le District clôturera les deux sessions.

Les modalités d'inscription feront l'objet d'une note prochaine.

Merci par avance aux clubs de bien vouloir communiquer l'information de ces sessions à leurs dirigeants concernés par une amélioration et un perfectionnement de leurs compétences en qualité d'arbitre assistant.

14. Tour des sections de la CDA :

Chaque responsable de section de la CDA relate l'activité de sa section depuis la dernière commission et aborde les principales difficultés :

Section parrainage – tutorats (M. Trifigny) :

Difficultés de trouver des tuteurs sur les rencontres où sont désignés les arbitres nouvellement nommés. La CDA autorise Matthieu à prendre attache avec les arbitres des groupes D1 et D2 afin de savoir si certains peuvent réaliser ces missions, indispensables à l'accompagnement des nouveaux arbitres.

Section Jeunes Arbitres (M. Kalaa) :

Beaucoup d'indisponibilités depuis le début de la saison, ne permettant pas un développement optimal de la section, ni la mise en œuvre des projections souhaitées par Michaël.

Des manquements techniques ont été repérés sur plusieurs rencontres, de nature à légitimer une action de formation technique durant la trêve hivernale. Une date doit être trouvée afin de la communiquer rapidement aux jeunes arbitres.

Section désignations – observations (JP. Taverdet – JF. Chapuzot) :

Relative satisfaction au niveau du nombre d'arbitres ayant renouvelé, permettant de couvrir les désignations sans trop de difficultés.

Les observations se déroulent convenablement, l'évocation de la situation des observateurs Daniel Barret et Nourredine Debbiche étant faite. Le président de la CDA prendra contact avec eux.

Section technique – formation (P. Ciprian):

Satisfaction affichée du déroulé de la réunion de rentrée des arbitres, sur le plan technique.

Le programme du stage hivernal devra se faire afin de voir la nature des ateliers éventuels ou des besoins révélés par les observations. Un atelier physique semble obligatoire compte-tenu du retour des premières observations.

Patrick se réjouit du nombre important d'arbitres s'étant déclarés pour une candidature Ligue. Cela va créer une motivation interne et une qualité de travail indispensable à la réussite globale et individuelle.

Evocation des deux sessions de formation des arbitres de clubs « D4 », qui ont eu lieu les samedis 28 septembre et 5 octobre 2019. 8 personnes présentes, qui ont affiché une très bonne participation, active et intéressée, et se sont montrés demandeurs de conseils et d'aide pour officier avec leur club en D4. Satisfaction vis-à-vis de ces deux sessions.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 23H00

Prochaine réunion : MARDI 19 NOVEMBRE 2018, à 18h30, au siège du District.

Le Président de la C.D.A,
Dominique COUTOT

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.